

Installation du logiciel VisuDGFIP

Lors de la procédure d'installation du logiciel, une rubrique intitulée « besoin d'aide ? » est accessible en permanence à gauche de l'écran ; cette même rubrique est directement consultable dans le répertoire « aide » du cédérom.

Des démonstrations en ligne d'installation sont également disponibles grâce aux liens présents tout en bas de la présente page.

I. Configuration des postes informatiques

En vue d'une installation et d'une utilisation correctes du logiciel, les paramètres suivants doivent être préalablement vérifiés :

► le système d'exploitation nécessaire, au choix :

- Microsoft Windows XP édition familiale 32 bits,
- Microsoft Windows XP professionnel 32 bits,
- Microsoft Windows Vista,
- Microsoft Windows 7,
- Microsoft Windows 8,
- Microsoft Windows 10.

À noter : VisuDGFIP ne fonctionne pas dans l'environnement Mac OS

► le navigateur : Microsoft Internet Explorer 5.5 ou toute version ultérieure, quel que soit votre système d'exploitation

► l'espace nécessaire sur le disque dur : il est indiqué lors de l'installation du logiciel, par l'assistant de mise en place de VisuDGFIP, qui calcule l'espace disponible sur le disque dur et le compare au volume des données à copier

► l'écran : affichage super VGA 800 x 600 avec au moins 65 536 couleurs (16 bits)

► l'imprimante : une imprimante locale ou en réseau permet d'imprimer les documents produits par VisuDGFIP.

II. Procédure d'installation

Avant toute utilisation du logiciel VisuDGFIP, il convient de lire attentivement la page d'avertissement qui précise les règles d'utilisation retenues par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Par ailleurs, il est proposé à l'administrateur de désinstaller automatiquement les millésimes précédents du logiciel qui seraient encore présents sur le poste de travail (versions N-2 et antérieures). Cet aménagement, qui concerne toutes les versions du logiciel VisuDGFIP, permet aux collectivités de se mettre en conformité avec les règles de conservation des données édictées par la CNIL.

L'administrateur doit ensuite sélectionner l'identifiant qui correspond à sa collectivité dans la liste déroulante proposée puis saisir la clef d'installation à seize caractères communiquée par courrier.

► Nota : Pour une installation sous environnement Windows Vista, la procédure manuelle d'installation décrite ci-dessous doit être mise en œuvre :

1. Dans le panneau de configuration, ouvrir le compte d'utilisateur,
2. Décocher l'utilisation du contrôle de la ligne "activer ou désactiver le contrôle des comptes",
3. Installer VisuDGFIP,
4. Après installation de VisuDGFIP, recocher ce contrôle.

► Nota : Pour une installation de l'application VisuDGFIP sur un poste Windows 7, 8 ou 10, il est obligatoire que le poste soit en mode administrateur et que le niveau de sécurité soit le plus bas.

Les étapes 1 à 7 ci-dessous détaillent la procédure d'installation.

ÉTAPE 1- abaisser au minimum les contrôles du compte utilisateur via Démarrer > Panneau de configuration > Compte d'utilisateurs > Modifier les paramètres de contrôle de compte utilisateur ;

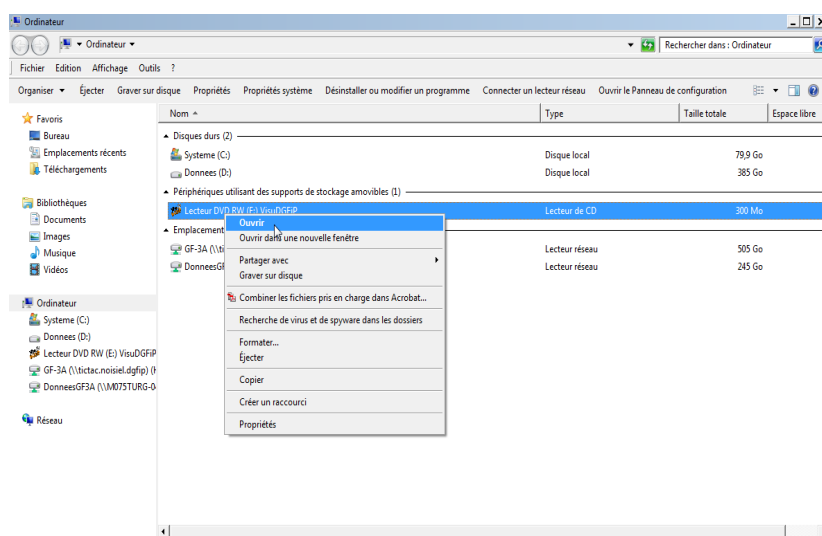
- puis **redémarrer l'ordinateur**.

ÉTAPE 2 - Insérer le cédérom dans le lecteur :

- si le cédérom s'exécute automatiquement et ouvre la fenêtre d'installation de VisuDGFIP, quitter cet écran ;

- si aucune exécution automatique n'intervient, passer directement à l'étape 3.

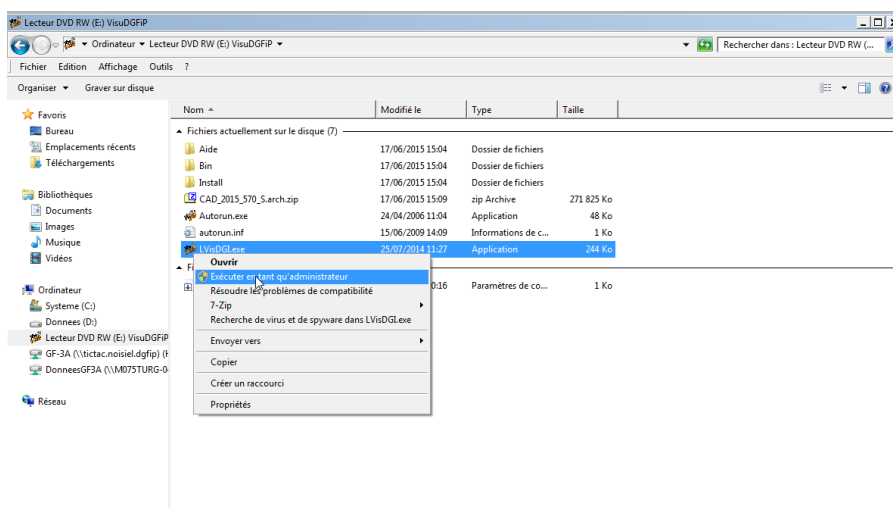
ÉTAPE 3- Aller dans le poste de travail et **ouvrir le contenu du cédérom VisuDGFIP (clic droit sur le lecteur >ouvrir) :**



ÉTAPE 4- Une fois dans le répertoire du cédérom :

- **faire un clic droit** sur le fichier "LVisDGI" (ou LVisDGI.exe selon les modèles d'ordinateur) ;

- **sélectionner** dans le menu contextuel « **exécuter en tant qu'administrateur** » (élément avec le bouclier Windows à côté).

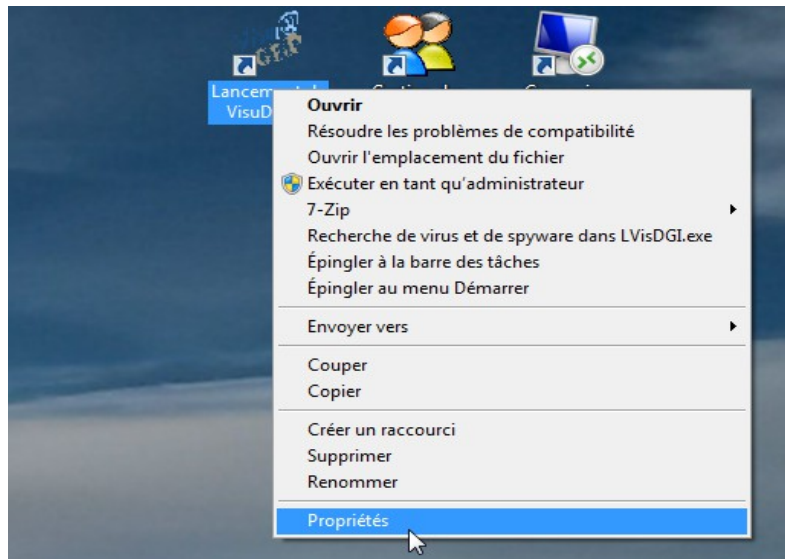


ÉTAPE 5-L'exécution « administrateur » ainsi lancée, l'écran d'installation de VisuDGFIP s'ouvre normalement et le processus d'installation peut alors se poursuivre de manière classique.

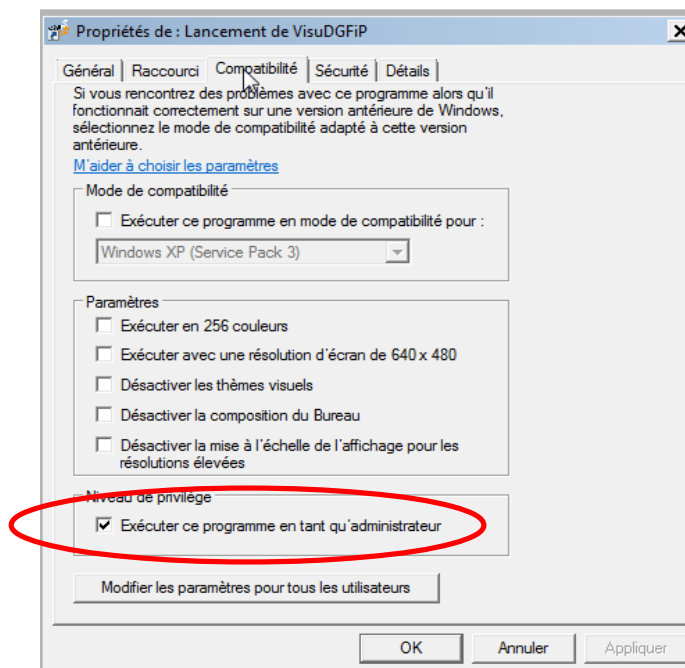
N.B. : il convient de bien vérifier que l'espace disponible sur le poste est suffisant pour l'installation.

ÉTAPE 6 (uniquement pour les postes fonctionnant avec Windows 10) - Il est nécessaire, une fois l'installation terminée, de modifier les propriétés du raccourci de l'application présent sur le bureau des postes fonctionnant sur Windows 10.

- faire un clic droit sur l'icône VisuDGFIP et choisir « Propriétés » :



- puis, dans la fenêtre « Propriétés », cliquer sur l'onglet « compatibilité » et cocher la dernière case intitulée « exécuter ce programme en tant qu'administrateur ». Appliquer les modifications.



ÉTAPE 7 (tous postes fonctionnant sur Windows 7, 8 ou 10) - Une fois l'installation terminée, il convient de remettre à niveau le niveau de sécurité de l'ordinateur (voir modification effectuée à l'étape 1) et de le redémarrer.

► Pour en savoir plus, accédez à :

- [la démonstration d'installation sur un poste autonome](#)
- [la démonstration d'installation en réseau sur le poste serveur](#)
- [la démonstration d'installation en réseau sur un poste client](#)